



Le mot du Président de «Terre Fraternité»



Voilà bientôt six ans que notre association existe... et voilà bientôt quatre ans qu'avec quelques volontaires bénévoles nous relançons son action...

Nous avons depuis longtemps le projet de diffuser une lettre d'information.

J'ai le plaisir de vous adresser aujourd'hui cette première lettre.

Destinée à rendre compte de notre action aux correspondants de notre association dans les formations de l'armée de terre, elle vise aussi à informer toutes les personnes privées, sociétés, groupes, associations qui, en apportant leur contribution

financière, permettent à « Terre Fraternité » de mener son action au profit des blessés de l'armée de Terre, de leurs proches ainsi qu'aux familles de ceux de nos camarades tombés au combat.

Cette information « en retour » est pour nous une exigence afin que personne n'ignore ce que nous faisons de la générosité de nos concitoyens.

Ce premier numéro d'un bulletin que nous espérons désormais diffuser deux ou trois fois par an vise à satisfaire cette exigence.

Puissiez-vous y trouver la réponse aux questions que vous pouvez légitimement vous poser à l'égard de l'action qu'inlassablement nous menons et continuerons de mener, tant que nos camarades touchés dans leur chair ou dans leur cœur en auront besoin.

Le général d'armée (2S) Bernard Thorette

Quelques rappels sur l'association « Terre Fraternité »

L'association « Terre Fraternité » a été fondée en 2005 afin d'apporter une aide financière aux familles éprouvées par la blessure ou la perte en opération de l'un des leurs.

En complément de la solidarité institutionnelle, par la force des choses plus procédurière, « Terre Fraternité » permet de répondre à un **besoin de réactivité** en fournissant les moyens financiers permettant de venir immédiatement en aide aux blessés rapatriés vers les hôpitaux parisiens ainsi qu'à leurs familles, aux blessés en service hospitalisés en province, sans oublier les familles des militaires morts en service.

Pour cette seule année 2010, « Terre Fraternité » en liaison avec la **CABAT** a attribué 150 000 euros d'aides diverses directes.

« Terre Fraternité » ayant également vocation à concourir à l'amélioration du moral et de la condition matérielle des personnels de l'armée de terre et de leurs familles, 60 000 euros ont été consacrés aux besoins de familles et aux services spécifiques (financement d'appareillages orthopédiques, aménagement de véhicules et de logements, formations diplômantes pour aider à la reconversion de blessés ne pouvant plus rester au sein de l'armée de Terre, ...).

Pour répondre aux **besoins d'assistance dans la durée**, « Terre Fraternité » a signé en 2007 un accord de partenariat avec l'Association pour le Développement des Œuvres d'entraide dans l'armée

(**ADO**) à qui elle délègue une somme, révisable annuellement en fonction des dons reçus, dans le but de développer « l'**Entraide Terre** ». Et l'ADO étant reconnue d'utilité publique délivre des reçus fiscaux pour tout don qu'elle reçoit.

C'est ainsi qu'en 2010, une somme de 200 000 euros a été déléguée à l'ADO pour répondre aux demandes communiquées par les assistantes sociales, en particulier au profit des veuves, pour financer des bourses d'études ou pour offrir un cadeau de Noël aux orphelins.

La provenance des dons montre que « Terre Fraternité » est véritablement « l'association de l'armée de terre ». En effet, sur les 550 000 euros reçus en 2010, 37 % proviennent des régiments (initiatives locales comme les « portes ouvertes » ou participation à des activités centralisées comme « une semaine pour nos blessés ») et 13% des commandeurs (tournois de bridge ou concerts).

L'armée de terre se mobilise ainsi pour la moitié des dons reçus, l'autre moitié étant due, d'une part à la générosité de nombreux donateurs et d'autre part, aux partenariats signés avec des groupes ou mutuelles désireux de s'engager pour soutenir les blessés.

« Terre Fraternité » bénéficie bien d'un élan majeur de solidarité, de « fraternité », au sein comme autour de l'armée de terre, en conformité avec le slogan qu'elle s'est donné :

**« Terre Fraternité » ... bien plus qu'une association...
un engagement...**

Quelques activités originales menées au profit de Terre Fraternité

Le « marathon des sables », du 2 au 12 avril 2010, dans le Sahara marocain, par le capitaine de corvette Marielle Chabaud et le lieutenant de vaisseau Valérie Lacarrière, au sein d'une équipe féminine baptisée « Résilience ».— **Le « tour de France »**, à vélo et « en autonomie totale », par le MJR Rémy Sabatié du CIRFA de La Rochelle, entre le 13 août et le 15 octobre 2010, soit 5 125 km en 50 étapes.— **La course croisière de l'EDHEC**, fin avril 2010, par une équipe de cinq sous-lieutenants de la promotion CNE Florès, de l'EMIA, avec à leur tête le SLT Segonne.— **Le « Corsica Raid »**, du 12 au 16 juin 2010, par une équipe de cinq élèves officiers de la promotion CES Francoville, de l'ESM, menée par Grégory Frutos.— **Le « cross du Kosovo »**, organisé le 17 avril 2010 par le DSN 1 et l'EMBG-N, dans le camp de NOVOSELO (KFOR – KOSOVO), avec 500 participants de 8 nations différentes. — Une « **comédie moliéresque** » en costumes XVIIIème donnée par la section théâtre du CSA de l'Ecole d'artillerie (15 acteurs) les 28 et 29 mai 2010. - **Une autre pièce de théâtre**, le 12 juin 2010 au Cercle National les Armées, à Paris, par la troupe « Les amateurs », à l'initiative de Justine Raty et Arnaud Aubert...

Les dons reçus par « Terre Fraternité »

Ils sont en constante augmentation. C'est ainsi qu'ils ont plus que décuplé entre 2007 et 2010.

Ils sont dus pour moitié aux initiatives prises par les formations de l'armée de terre : journées portes ouvertes, concerts, tournois divers, manifestations sportives, ... mais aussi à des actions concertées : tombola du CEMAT, « une pensée pour nos blessés », ...

L'autre moitié provient de la générosité de donateurs extérieurs à l'armée de terre ou résulte de la signature de protocoles.

Ces dons ont permis de faire que les aides attribuées par l'intermédiaire de Terre Fraternité aux familles et aux blessés ont été multipliées par 35 pour la même période.

Comment effectuer des dons ?

* **Par courrier**, en adressant vos chèques libellés à l'ordre de « Terre Fraternité » à l'adresse suivante:

Terre Fraternité - Hôtel national des Invalides
129 rue de Grenelle - 75007 Paris

* Envoi d'un reçu fiscal pour les chèques d'un montant égal ou supérieur à 10€ et libellés à l'ordre de "ADO".

* **Par « paiement en ligne »** à partir du site internet de l'association : <http://www.terre-fraternite.fr>

- Le lien existant renvoyant vers le site de l'ADO, entraîne *de facto* l'édition d'un reçu fiscal.

Notre prochaine assemblée générale

La prochaine assemblée générale de l'association aura lieu le **lundi 21 mars 2011** de 9 heures à 12 heures 30 dans l'amphithéâtre Des Vallières de l'Ecole militaire.

L'accueil est prévu à partir de 08h15 et un déjeuner-buffet clôturera la séance. Finex vers 15h00.

Les actions en 2010 de Terre Fraternité

Que ce soit en soutien de la **CABAT** ou dans le cadre du partenariat avec l'**ADO**, « Terre Fraternité » a soutenu matériellement 109 blessés et leurs familles. Soit 55 formations concernées.

Elle a apporté un secours financier à 60 veuves, a offert un cadeau de Noël à 114 orphelins et attribué 75 bourses d'études. Elle a fourni une aide d'urgence à 53 familles, en particulier lors des inondations à Draguignan.

Elle a offert des activités d'aération aux sports d'hiver à 3 blessés handicapés, en partenariat avec le cercle sportif de l'institution nationale des Invalides (**CSINI**).

La ligne stratégique de Terre Fraternité

La forte mobilisation de la famille terre au cours de l'année écoulée a permis à l'association de conforter sa situation financière. La pérennité des dons demeure cependant une priorité.

Il nous faut aussi développer de nouvelles actions de soutien aux blessés et à leurs familles sur la durée, en liaison étroite avec l'armée de terre (via la CABAT) et notre partenaire qu'est l'ADO. Cela peut être par l'intermédiaire de nouveaux partenariats visant à améliorer le moral de ceux éprouvés par le destin.

Il nous faut aussi nous faire connaître davantage, même au sein de l'armée de terre : c'est un peu le but de cette lettre.

Les Partenaires de Terre Fraternité

Les finances de Terre Fraternité proviennent exclusivement des dons reçus.

Pour en assurer une certaine pérennité, de nombreux protocoles ont été passés, que ce soit avec des acteurs déjà connus au sein des armées : la France Mutualiste, l'AGPM, le GMPA, la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires, la fédération Maginot, le CiDAN, ... , ou bien avec des associations d'armes pour des actions complémentaires : l'entraide para, l'entraide montagne, l'entraide ALAT, ...

Certains donateurs apportent des fonds importants, notamment le groupe SCAEL, la Société Générale avec ses cartes caritatives, ...

Enfin, il y a de très nombreux gestes généreux provenant d'initiatives privées ou officielles, individuelles ou collectives, qui permettent de stabiliser les rentrées financières.

Du nouveau du côté de la CABAT

Changement de chef : le lieutenant-colonel Thierry Maloux a succédé le 13 décembre dernier au lieutenant-colonel Olivier Lardans, retourné à la vie civile.

Changement de portage puisque la CABAT a vu ses effectifs doubler. Désormais, elle accompagnera non seulement les blessés mais également les familles des décédés. De plus, elle développe une capacité « réinsertion » et s'attache à coordonner les actions des correspondants institutionnels ainsi que celles du monde associatif.

Un site internet dédié permettra bientôt à la CABAT de remplir pleinement sa mission de tour de contrôle dans le suivi des blessés de l'armée de terre et des familles de disparus.



Liens utiles:



<http://www.entraide-defense.fr/>



<http://www.federation-maginot.com/>



<http://www.cidan.org>



<http://www.groupe-scael.com>



<http://www.la-france-mutualiste.fr>



<http://www.agpm.fr/>



<http://www.entraidalat.fr>